

La politique Européenne en Méditerranée*

Azzedine Rakkah

Director de investigación

Fondation nationale des sciences politiques

Centre d'Études et de Recherches Internationale

Paris, France. Miembro del Comité científico de *Oasis*

Correo electrónico: azzedinerakkah@hotmail.fr

A la faveur de l'initiative française du projet de l'Union pour la Méditerranée, une opportunité se présente de rediscuter de la place des réformes politiques dans le cadre des relations euro méditerranéennes. Bien que présente dans le partenariat euro-méditerranéen (1995), la question de la démocratie a été marginalisée au profit des questions économiques puis sécuritaires. Certes l'équilibre même du partenariat reposait sur le principe de la non ingérence et du respect de la souveraineté. D'un commun accord et cela afin de ne pas heurter des régimes autoritaires signataires, les problèmes liés aux non respects des droits humains et des libertés étaient exclus des échanges publics et relégués à un niveau privé où des critiques "fermes mais amicales" pouvaient être émises. A cette auto-censure s'est ajoutée une méthode fondée sur une approche graduelle avec les régimes autoritaires. Plutôt que d'aborder frontalement la

question du déficit démocratique, du trucage des élections, de la violation des droits humains et de la corruption, le partenariat a investi sur des secteurs porteurs de liberté comme la justice. En effet l'idée de base consistait à rejeter toute les formes de conditionnalités sous le prétexte qu'il aurait été improductif de presser les régimes à se démocratiser alors même qu'ils ne disposent pas des outils susceptibles de faire fonctionner la démocratie. Quatorze ans après le lancement du partenariat, force est de constater les limites de cette approche. L'exclusion des questions politiques du cadre des échanges n'a pas permis pour autant un décollage économique de la région. De plus, depuis le 11 septembre 2001, le paradigme économique est en voie d'être remplacé par celui d'une obsession sécuritaire liée à la menace du terrorisme islamiste. Et pourtant, à long terme, la meilleure réponse aux problèmes économiques et sociaux

* Artículo entregado el 3 de diciembre de 2009. Aceptado el 25 de enero de 2010.

et à l'inquiétude face au terrorisme, repose sur le développement de la démocratie. La région de l'Afrique du Nord représente une excellente illustration des possibilités qui s'offre à une réorientation du partenariat vers des réformes politiques afin de pouvoir œuvrer de façon crédible pour l'Union Européenne "vers une communauté euro-méditerranéenne d'Etats démocratiques"¹. Les espoirs formulés dans le partenariat Euro-méditerranéen en 1995 n'ont pas porté les fruits escomptés. Certes un léger mieux est observable au Maroc à la faveur d'un processus de démocratisation; en Algérie, la réconciliation nationale a mis un terme à la guerre civile; des changements radicaux s'opèrent dans la politique étrangère de la Libye; seule la Tunisie et l'Egypte continuent d'entretenir le paradoxe d'économies émergentes avec le maintien de régimes à la scène politique fermée. Enfin le conflit israélo-palestinien demeure entier.

En mai 2004, Chris Patten soulignait que: "Over the past decade, the Union's most successful foreign policy instrument has undeniably been the promise of UE membership. This is not sustainable. For the coming decade, we need to find new ways to export the stability, security and prosperity we have created within the enlarged UE. We should begin by agreeing on a clever vision for relations with our neigh-

bours". La Commission présentait sa politique de voisinage, elle définissait un nouveau cadre de relations avec des pays non concernés par l'intégration à l'UE. Pour les pays du sud de la Méditerranée (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie et Tunisie) les échanges avec l'UE s'effectuent dorénavant dans un cadre produit et défini par l'UE². Pour les pays du Maghreb qui le souhaite: "L'UE propose à nos voisins une relation privilégiée, basée sur un engagement mutuel en faveur de valeurs communes (démocratie et droits de l'homme, la règle de droit, la bonne gouvernance, les principes d'économie de marché et le développement durable). La PEV va au-delà des relations existantes pour offrir une relation politique et une intégration économique plus poussées. Le niveau d'ambition des relations dépendra de la manière dont ces valeurs sont efficacement partagées. La PEV reste distincte du processus d'élargissement même si elle ne préjuge pas, pour les voisins Européens, de l'évolution future de leurs relations avec l'Union, conformément aux dispositions du Traité"³.

En encourageant une relation bilatérale, la PEV rompt avec la décennie passée qui oeuvrait à la construction d'une intégration régionale au Maghreb: "L'élément clé de la politique européenne de voisinage repose sur les plans

¹ Rapport Euromesco. (2005). "Vers une communauté euro-méditerranéenne d'Etats démocratiques". Avril.

² M-F. Labouz, C.Philip, P. Soldatos (dir.). (2006). *L'UE élargie aux nouvelles frontières et à la recherche d'une politique de voisinage*. Bruxelles, Bruylant, 224 p. Bernd Weber. *Europe's Neighbourhood between conditionality, network governance and bargaining*. http://www.ceri-sciences-po.org/themes/ue/articles/enp_weber.pdf

³ http://ec.europa.eu/world/enp/policy_fr.htm. Voir le document de stratégie de la PEV, Bruxelles, 2004. http://ec.europa.eu/world/enp/pdf/strategy/strategy_paper_fr.pdf

d'action PEV bilatéraux approuvés mutuellement par l'UE et chaque partenaire. Ceux-ci définissent un programme de réformes économiques et politiques avec des priorités à court et moyen terme. La mise en application des sept premiers plans d'action PEV (approuvés début 2005 avec Israël, la Jordanie, la Moldavie, le Maroc, l'Autorité palestinienne, la Tunisie et l'Ukraine) est en route et ceux des derniers à être adoptés (avec l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie) va débiter. Le Liban suivra sous peu et le plan d'action UE-Egypte est presque agréé. La mise en œuvre est conjointement encouragée et surveillée par les sous-comités⁴. Au Maghreb, la Libye et l'Algérie n'ont pas encore adopté les plans d'action, la première car elle ne remplit pas les conditions: la Libye n'est pas signataire du PEM et donc d'un accord d'association avec l'UE. Quant à l'Algérie, qui a signé son accord d'association à l'UE en avril 2002, pour une mise en œuvre en septembre 2005⁵, a d'abord exprimé, en septembre 2007, son refus d'adhérer à la PEV puis a montré un intérêt, en 2008, pour l'élaboration d'un plan. Cependant en 2009, la Libye et l'Algérie sont les deux pays d'Afrique du Nord à ne pas être

engagés dans un plan d'action. En prenant le relais d'un PEM moribond (le cercle vertueux attendu ne s'était pas enclenché et le bilan du processus de Barcelone est plus que mitigé⁶) la PEV, de part son ambition politique et économique soulève des inquiétudes à Alger et à Tripoli. En fait pour ces pays, elle institutionnalise "une logique d'hégémonie"⁷ dans le cadre d'une relation bilatérale qui ne peut être que défavorable tant elle est susceptible de les déposséder du contrôle de l'agenda des réformes économiques et politiques à mettre en œuvre. En 2002, l'Algérie avait signé à contre cœur l'accord d'association avec l'UE, en 2009, elle dénonce le manque de soutien de l'UE à l'intégration de l'Algérie dans l'OMC et l'absence d'investissement hors hydrocarbures⁸. Par ces critiques, elle exprime sa déception vis-à-vis de l'UE et donc son refus de se précipiter dans un plan d'action. En fait, "la résistance" à la politique européenne de voisinage est le produit de la richesse pétrolière⁹. Avec l'Europe, l'Algérie et la Libye sont intéressées par le marché énergétique et la coopération sécuritaire mais non par la dimension politique de la PEV et encore moins par son intrusion

⁴ http://ec.europa.eu/world/enp/policy_fr.htm

⁵ Le 22 avril 2002, l'Algérie signait l'accord d'association à l'UE avec une mise en œuvre le 1 septembre 2005. Cet accord prévoit de réduire les droits de douanes, favoriser la libre circulation des capitaux concernant les IDE directs en Algérie, favoriser le dialogue politique, respect des principes démocratiques et des droits de l'homme et œuvrer à l'intégration régionale.

⁶ Jean Yves Moisseron. (2005). "Bilan mitigé des Accords de Barcelone", in le Partenariat euro méditerranéen dix ans après Barcelone. *Géoeconomie*, No. 35.

⁷ E. Barbé. (2007). "L'UE et son voisinage en Méditerranée", dans J. Rupnik (dir.), *Les banlieues de l'Europe*. Paris, Presses de Sciences Po, p. 162.

⁸ El Watan, "Le torchon brûle entre Alger et Bruxelles", 23 mai 2009.

⁹ H. Darbouche. (2008). "Decoding Algeria's ENP Policy", in *Mediterranean Politics*, vol. 13, No. 3, 11.

dans l'agenda des réformes économiques. Pour quelles raisons accepteraient-ils de s'imposer des contraintes? Que le Maroc, la Tunisie, l'Égypte jouent le jeu de l'Europe, peut aisément se comprendre. Ces pays attendent un retour sur investissement de leur participation à la politique de voisinage, qui peut prendre la forme d'aides financières diverses. De plus, en fonction du devenir de la Turquie, ils pourront accélérer les réformes politiques voir les stopper et se contenter des réformes économiques, si les négociations entre l'UE et la Turquie se concluaient par un refus de son intégration. A défaut de "valeurs communes"¹⁰, des intérêts et des attentes expliquent l'acceptation de "l'hégémonie".

Mais pour l'Algérie et la Libye, avec un fond, en 2009, doté respectivement d'environ 140 milliards de dollars et 100 milliards de dollars, les aides financières de l'UE semblent une carotte bien fade au regard du chemin à parcourir. Et cela, d'autant plus que cette "hégémonie" européenne pourrait, si ce n'est, faire chuter, au moins, bien secouer "les coalitions dédiées à l'exploitation de la rente"¹¹ qui, contre vents et marées, ont réussi à survivre comme l'ont démontré les chapitres précédents. Aussi, la relation idéale, pour l'Algérie et la Libye, serait de se limiter à une participation active dans l'architecture énergétique de l'UE

et dans l'intégration de la stratégie de sécurité régionale. Mais face à l'insistance de l'UE à parvenir à arrimer ces deux pays à la politique de voisinage, l'Algérie et la Libye prennent un plaisir à préciser, qu'à la différence des autres pays de la région, s'ils acceptent de discuter de la PEV, ils n'en éprouvent pas le besoin de s'y associer. Cette indifférence calculée est un formidable atout dans les négociations avec l'UE, car elle contraint celle-ci à réduire très sensiblement ses prétentions et attentes politiques, voire à éviter d'aborder les problèmes fondamentaux de l'absence de démocratie et de mauvaise gouvernance.

Afin de ne pas accroître l'hostilité de l'Algérie à la PEV, un document de stratégie sur l'Algérie (2007-2013) pointe trois axes susceptibles de favoriser des changements: une réforme de la justice; la croissance économique et l'emploi; le renforcement des services publics de base¹². La démarche est progressive, comme le souligne Rosa Rossi: "A step-by-step or progressive approach towards EU neighbouring countries is also required in order to introduce a gradual engagement for each state depending on its willingness to progress with economic and political reform. The way to pursue this policy is not anymore political conditionality but rather benchmarks: clear and public definitions of the actions that the EU

¹⁰ F. Bafoil. (2008). "Variété des processus d'eupéanisation en Europe centrale et orientale", dans *L'eupéanisation d'Ouest en Est*, dir F. Bafoil et T. Belchelt. Paris, L'harmattan, p. 59.

¹¹ G. Favarel Garrigues. (2008). "Violence mafieuse et pouvoir politique en Russie", in Jean-Louis Briquet et Gilles Favarel Garrigues. *Milieux criminels et pouvoir politique*. Paris, Karthala, p. 188.

¹² Instrument de voisinage et de partenariat: Algérie. Document de stratégie (2007-2013).

expects the partners to implement”¹³. Il s’agit, à l’inverse des Etats-Unis en Irak, de prendre le temps nécessaire à l’élaboration d’une politique capable d’assainir les outils et instruments de l’Etat afin de parvenir à établir une relation minimale de confiance entre les pouvoirs publics et les usagers¹⁴. La Libye, bien qu’invitée à rejoindre le PEM et à bénéficier de la PEV¹⁵ ne se précipite pas non plus; elle prend la mesure de son importance¹⁶. Pour l’instant, elle préfère bâtir des relations commerciales et militaires avec des partenaires moins encombrants comme l’Italie et la Russie. En principe la PEV est soucieuse d’œuvrer à la mise en œuvre d’une bonne gouvernance, ambition qui, au regard de la trajectoire post-coloniale de l’Algérie et de la Libye apparaît comme fondamentale. En effet, ces pays ont démontré les limites de la richesse pétrolière lorsque aucun contrôle démocratique n’y est exercé, son usage ne peut être que toxique pour les Etats et les sociétés comme le montre les pratiques de corruption, véritables obstacles au développement¹⁷.

L’approche progressive de l’UE s’articule autour de deux niveaux. Un premier; straté-

gique, consistant à construire une politique commune afin de répondre aux préoccupations sécuritaires (terrorisme, migration, frontière) et énergétiques (sécurité des approvisionnements). Un second; politique, soucieux non de changer les régimes mais de favoriser l’exportation des normes et des valeurs de l’UE¹⁸. L’articulation des deux soulèvent des problèmes d’éthiques: peut-on faire de la Libye un partenaire stratégique en matière de politique migratoire par exemple? Le non décollage économique de la région participe des inquiétudes migratoires et sécuritaires qui alimentent la PEV. De plus, si la dimension bilatérale (Algérie et UE, Libye et UE) favorise la construction d’un marché de l’énergie et d’une politique sécuritaire commune, elle éloigne la région d’une construction horizontale maghrébine qui offre en terme d’emplois et de croissance des avantages durables et des garanties de stabilité plus forte que la dépendance à une économie rentière. Ainsi, un des effets pervers de la PEV serait de renforcer, face à l’absence de perspective d’ “intégration renforcée”¹⁹, les secteurs énergétiques en Algérie et en Li-

¹³ Rosa Rossi. (2004). “The European Neighbourhood Policy in Perspective”, ed. by Jean Monet Centre “Euro-Med”. Catania, p. 11.

¹⁴ En 2008, le classement de Transparency International place l’Algérie à la 92ème place et la Libye à 134 ème.

¹⁵ “The long term objective of the EU policy relations with Libya is and remains Libya’s full accession to the Barcelona Process and participation in the European Neighbourhood Policy. This would enhance the promising potential for joint co-operation in important international issues such as migrations and development in Africa”.

¹⁶ En 2009, un accord cadre, Libye-UE, était toujours en négociation à Bruxelles.

¹⁷ Pranab Bardham. (1997). “Corruption and Development: A Review of Issues”, *Journal of Economic Literature*, vol. 35 (3), 3 Septembre.

¹⁸ Z. Laidi (ed.). (2008). *EU Foreign Policy in a Globalized World*. Routledge.

¹⁹ *Les Carnets du CAP*, “Frontières de l’Europe”, Printemps 2006, p. 83.

bye, bien qu'ils soient incapables de satisfaire "l'océan des besoins" et cela au détriment d'une diversification des économies. Intégrés dans les réseaux d'approvisionnement de l'UE, l'Algérie et la Libye ne pourraient que se désintéresser d'une intégration au Maghreb, en dépit de la source de création d'emplois et de richesses qu'elle pourrait générer. L'intégration régionale apparaît dès lors comme une demande de pays moins dotés de ressources naturelles, comme le Maroc et la Tunisie²⁰. Dans cette perspective, aux contentieux historiques entre le Maroc et l'Algérie, il faudrait ajouter l'économie rentière comme pourfendeuse des "pères du nationalisme et du mouvement maghrébin de libération"²¹.

Aujourd'hui avec la PEV, l'Algérie et la Libye sont débarrassés du fardeau de l'intégration régionale, le Maroc et la Tunisie bien qu'intéressés par celle-ci, car elle leur permettrait d'accroître leurs exportations, nouent des liens tous azimuts afin de compenser l'absence d'un marché régional (Zone de Libre échange Maroc-Etats-Unis, 2006, Maroc-Turquie, 2006, Traité d'Agadir, 2004). Le coût du "non Maghreb" exaspère les entreprises de la région pour qui la stratégie des Etats est en contradiction avec les besoins des

sociétés. Le 17 février 2007, "les patrons des patrons" du Maghreb se réunissaient à Marrakech et annonçaient la naissance de l'Union maghrébine des employeurs. La date retenue n'était pas fortuite: le 17 février 1989 était créée l'UMA! Projet politique alors, l'UMA est devenu un enjeu vital pour les entreprises. Comme le souligne Hammad Kassal, vice-président de la confédération générale des entrepreneurs marocain et l'un des fondateurs de l'Union maghrébine des employeurs: "C'est l'économie qui va briser le mur politique qui existe aujourd'hui. Nous voulons faire pression sur nos gouvernements pour qu'ils puissent eux-mêmes améliorer leurs relations"²².

En augmentant sa demande énergétique, l'UE accentue, en Algérie et en Libye, l'emprise du secteur des hydrocarbures dans l'économie. Or celui-ci est quasi hégémonique; les exportations d'hydrocarbures assurent déjà 98 % des revenus extérieurs. De plus, en garantissant le marché énergétique et en projetant d'institutionnaliser les relations bilatérales, ces deux pays sont libérés du projet d'une intégration régionale au Maghreb dont l'absence pénalise davantage le Maroc et la Tunisie. Sur le plan stratégique, l'UE est parvenue à intégrer ces deux pays dans son dispositif

²⁰ L. Martinez. (2009). "L'intégration régionale au Maroc et en Tunisie", *Euromesco*, janvier, <http://www.euromesco.net/images/paper78fra.pdf>

²¹ A. Abdou, "Le Maghreb en jachère". Le quotidien d'Oran, 24/08/06. Rappelons qu'à la conférence de Tanger du 27-30 avril de 1958 qui réunissait le Néo-Destour, l'Istiqlal et le FLN stipulait: "la conférence de Tanger consciente d'exprimer la volonté unanime des peuples du Maghreb arabe d'unir leur destin dans la solidarité étroite de leurs intérêts, convaincue que le moment est venu de concrétiser cette volonté d'union dans le cadre d'institutions communes, afin de leur permettre d'assurer le rôle qui lui incombe dans le concert des nations, décide d'œuvrer à la réalisation de cette union, considère que la forme fédérale répond le mieux aux réalités des pays participants".

²² *Le Figaro*, 16 février 2007.

d'approvisionnement en gaz et à les intégrer dans sa politique de lutte contre les migrants. Mais sur le plan politique, est-elle capable d'exporter ses normes et ses valeurs? En somme peut-elle aller au-delà de l'énergie et de la sécurité? Il le faudrait, car la Russie de V. Poutine offre également un "partenariat stratégique" à l'Algérie et à la Libye et les Etats-Unis manifestent un regain d'intérêt pour la région.

La nouvelle politique européenne en méditerranée s'inscrit dans un contexte de regain d'intérêt des Etats-Unis pour la région. Parti prenant de l'Initiative de Partenariat avec le Moyen Orient, lancée par le président Bush (MEPI), le Maghreb est l'objet d'une attention particulière dans trois secteurs: sécuritaires, économiques et énergétiques. En février 2006, Donald Rumsfeld effectue une "tournée au Maghreb" qui s'inscrit à la fois dans le cadre de la lutte contre le terrorisme que du rapprochement des Etats du Maghreb de l'Otan. Depuis le lancement du "dialogue Otan-Méditerranée", en mars 2000, les manœuvres communes n'ont cessé de se développer entre l'Otan et l'Algérie et le Maroc. Sur le plan économique, l'accord de libre échange établi entre le Maroc et les Etats-Unis ouvre de nouvelles perspectives d'échanges économiques, enfin sur le plan énergétique les investissements des compagnies US en Algérie sont en augmentation constante. D'ailleurs l'interconnexion des Etats du Maghreb sur le plan énergétique est très avancée tant dans le secteur électrique (ELTAM) que dans les hydrocarbures (gaz algérien en Europe via le Maroc et la Tunisie). Le rétablissement des liens diplomatiques avec la Libye et les projets d'installation d'une base militaire sans le Sahel, en Maurétanie,

dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, montre le nouvel engagement des Etats-Unis dans la région. Le déficit d'implication de l'Union européenne dans le conflit du Sahara Occidental, qui s'explique par la volonté compréhensible de ne heurter ni le Maroc ni l'Algérie, laisse aux Etats-Unis la possibilité d'œuvrer au Maghreb. Cela dit les déboires de la politique extérieure de l'administration Bush en Irak et au Moyen-Orient ne plaident pas en faveur d'un succès futur au Maghreb... Mais dans cette perspective l'intégration régionale en Afrique du Nord est impulsée par un environnement international dans lequel "la menace terroriste" et "l'insécurité énergétique" contraignent les partenaires extérieurs de l'UMA à œuvrer plus efficacement à la réalisation d'une zone d'intégration. Dans cette perspective celle-ci apparaît d'abord et avant tout comme une contrainte extérieure.

Les attentats du 11 septembre 2001 ont eu un double impact en Afrique du Nord: ils légitiment la lutte contre l'islamisme y compris par la violation des droits de l'homme et permettent l'intégration du Maghreb dans le dispositif mondial de la guerre contre le terrorisme mis en place par l'administration Bush. De plus les attentats de Madrid (11 mars 2003) ont provoqué au sein de l'UE un début d'organisation communautaire dans la lutte contre le terrorisme. Les groupes armés islamistes originaires du Maghreb apparaissent comme l'une des principales menaces pour les Etats du sud l'Europe. Dès lors les Etats d'Afrique du Nord ont trouvé un écho favorable à leurs politiques de sécurité tant au sein de l'UE qu'aux Etats-Unis. Pour l'administration Bush la principale menace en Afrique du Nord est localisée

dans le Sahel. Comme le souligne le compte rendu du “Maghreb Roundtable” organisée par le Center for Strategic and International Studies, en février 2006, “the activities of terrorist networks that operate in ungoverned areas of North Africa and the Sahel are the primary threat in the Maghreb. Indigenous extremist groups and jihadi fighters fleeing Afghanistan have found safe havens near the Sahara where they are able to operate free from government interference... Terror networks in the region pose a transnational threat not only of the Maghreb, but to Europe as well... To combat the spread of terror networks in the region and improve regional security cooperation, the US recently launched the Trans-Sahara Counter Terror Initiative (TSCTI)... Despite increased training and cooperation that TSCTI brings to the region, the main impediment to greater regional security and military coordination remains Western Sahara conflict. The conflict between Morocco and Algeria over sovereignty of the former Spanish colony prevents meaningful regional security coordination, stifles economic growth, and prevents intra-regional trade from developing”²³. Dans cette perspective l’intégration régionale constitue le meilleur instrument de lutte contre le terrorisme. Elle devient un élément déterminant à développer. L’intégration régionale est perçue comme une nécessité à la fois par les Etats-Unis qui y voient la meilleure réponse en matière de lutte contre le terrorisme et par l’UE, qui en plus de la lutte contre le terrorisme, peut y

trouver une solution aux problèmes économiques et migratoires.

En 2007, la problématique de l’intégration régionale refait surface. Elle est portée non plus par les élites politiques mais les acteurs économiques. Ainsi Le 17 février 2007, les patrons des patrons du Maghreb se réunissaient à Marrakech et annonçaient la naissance de l’Union maghrébine des employeurs. La date retenue n’est pas fortuite: le 17 février 1989 était créée l’UMA! Projet politique, l’UMA devient un enjeu vital pour les entreprises. Comme le souligne Hammad Kassal, vice-président de la confédération générale des entrepreneurs marocain et l’un des fondateurs de l’Union maghrébine des employeurs: “C’est l’économie qui va briser le mur politique qui existe aujourd’hui. Nous voulons faire pression sur nos gouvernements pour qu’ils puissent eux-mêmes améliorer leurs relations. Nous ne voulons pas de carcans, de procédures administratives paralysantes”²⁴. En effet, les échanges commerciaux intra régionaux demeurent toujours aussi faible, environ 2,5 % des 105,7 milliards d’euros d’échanges globaux des pays membres de l’UMA. Dans cette perspective si le Maghreb politique est inexistant cela ne doit pas empêcher l’émergence d’un Maghreb économique. La création de la Banque maghrébine d’investissement et du commerce extérieur (BMICE) est destinée à financer des projets mixtes dans les domaines agricoles et industriels. Les acteurs économiques ont d’autant plus intérêt à porter le projet

²³ CSI, Maghreb Roundtable, February 2006.

²⁴ *Le Figaro*, 16 février 2007.

d'une intégration régionale que les dirigeants politiques de la région semblent à nouveau entrés dans une "guerre froide". L'Algérie, le Maroc et la Libye se sont engagés dans une course régionale à l'armement qui inaugure rien de bon pour le développement politique de la région. Du point de vue marocain, le renouveau économique de l'Algérie, qui tient à la hausse du prix du pétrole, se traduit par un regain de tension. Pour l'instant le risque d'une guerre ouverte est inenvisageable, tout comme une guerre par procuration. Comme le souligne James Baker: "l'Algérie et le Maroc collaborent étroitement avec les Etats-Unis dans sa guerre contre le terrorisme. Il est donc particulièrement difficile pour Washington de favoriser l'un ou l'autre parce qu'elle veut rester proche des deux... L'Algérie est très forte, le Maroc a remporté la guerre, le Polisario, sous occupation est faible. Le conflit armé n'est pas à l'ordre du jour. Tant que l'Algérie dit au Polisario de ne pas combattre, il ne va pas le faire"²⁵. De plus si le Maroc et l'Algérie ne parviennent toujours pas à s'entendre ils ont développé des relations bilatérales avec la France, l'Espagne et les Etats-Unis. Or ces derniers oeuvrent à un réchauffement des relations entre l'Algérie et le Maroc (la suppression par le Maroc des visas pour les Algériens participe de ces bons gestes qui peuvent apaiser les relations). Pour des raisons diverses, la France, l'Espagne et les Etats-Unis s'efforcent d'entretenir une relation équilibrée avec les deux protagonistes. Mais pour le Maroc, l'Algérie de Abdelaziz Bouteflika cherche à rejouer l'Algérie de Houari

Boumediene (1965-1979), une puissance régionale, dopée par les hydrocarbures, soucieuse de ne pas abdiquer face à la victoire remportée par le Maroc dans le Sahara.

CONCLUSION

L'installation de la démocratie au Maghreb doit devenir une priorité de la politique européenne en Méditerranée. Les avantages mutuels de la démocratie au Maghreb sont nombreux. Pour cela l'UE doit oser aborder les questions de politiques intérieures et ne plus se cantonner à une approche seulement économique. Les réformes économiques au Maghreb échoueront si elles ne sont pas portées par des dirigeants politiques légitimes, démocratiquement élus. Il y a urgence à agir, les élections en Algérie et au Maroc montrent comment les électeurs se réfugient dans un abstentionnisme massif, ils expriment clairement leur méfiance à l'encontre des équipes dirigeantes. Le Maghreb est confronté à des défis colossaux: pauvreté, terrorisme, migration, corruption, violation des droits de l'homme qui nécessitent pour être solutionnés un engagement des Etats avec le soutien de leur société civile. La démocratie apparaît comme la meilleure réponse pour affronter ces problèmes. Il faut donc surmonter à la fois la peur de la démocratie et des partis islamistes au Maghreb. Car il ne peut y avoir de démocratie sans leur participation. Mais l'exemple de la Turquie est là pour montrer que les partis islamistes et la démocratie peuvent faire un bon ménage.

²⁵ *TelQel Magazine*, Maroc, août 2004.

Rakkah, Azzedine.
“La politique Européenne en Méditerranée”, en *Oasis*,
2009, núm. 14, Centro de Investigaciones y Proyectos
Especiales, CIPE, Facultad de Finanzas, Gobierno y
Relaciones Internacionales, Universidad Externado de
Colombia, pp. 105-113.